

RÉSUMÉS

Guy Vanthemsche. *L'assurance chômage dans la Belgique d'entre deux guerres.*

En 1900, un type spécial d'assurance chômage fut mis en place en Belgique: le soi-disant "système Ghent", qui eut une certaine influence sur le développement d'assurance chômage dans beaucoup de pays européens. Ce système particulier était caractérisé par le rôle important que jouèrent les associations syndicales de chômage. Les autorités publiques (en Belgique, à partir de 1920, le gouvernement central ainsi que ceux des villes et provinces) encouragèrent l'adhésion des travailleurs à ces associations en accordant aux membres en chômage de ces associations et à ces associations elles-mêmes différentes sortes d'aide financière. Pendant la crise des années trente, cela eut pour effet une augmentation importante du nombre des membres du syndicat belge. D'un autre côté l'augmentation quantitative du mouvement ouvrier dû à cette organisation particulière d'assurance chômage eut de nombreux effets secondaires négatifs pour les syndicats (chaos administratif, problèmes financiers, perte de combativité). De plus les organisations patronales étaient fortement opposées à ce système d'assurance chômage parce qu'elles pensaient que cela renforçait le pouvoir du mouvement ouvrier dans la société (renforcement de la participation syndicale, influence sur la formation des salaires, politique d'obstruction ou de déflation). Cet article examine les débats surchauffés qui ont eu lieu au sein du mouvement ouvrier et entre ce dernier, les organisations patronales et le gouvernement pour résoudre les problèmes importants posés par ce type d'assurance sociale. Le débat belge d'avant la seconde guerre mondiale concernant l'assurance chômage fut d'une grande importance pour la formation de la sécurité sociale en Belgique qui prit sa forme actuelle dès 1944.

Rudolf Dekker. *Relations entre employeurs et employés et culture des travailleurs dans la Hollande du 15ième au 18ième siècle.*

La Hollande, province la plus urbanisée des Pays-Bas, a connu une tradition d'actions des travailleurs entre le 15ième et le 18ième siècle. Cet article donne une description des organisations non officielles qui existaient dans l'industrie textile. Les formes d'action s'adaptaient au 17ième siècle à l'action mieux coordonnée des employeurs et de l'Etat. Après 1750 environ cette tradition de protestations disparut à cause du déclin économique qui toucha surtout les industries traditionnelles. Au Pays-Bas il manque une continuité dans le mouvement ouvrier entre l'ancien régime et l'époque moderne qu'on peut par contre voir dans des pays comme l'Angleterre et la France.

Maryse Sportouch